

Vos réf. :
Nos réf. :

Agent traitant : Service location

Le 16 avril 2026



Objet : Réadaptation générale des loyers au 1^{er} janvier 2027.

Madame, Monsieur,

La réadaptation des loyers au 1^{er} janvier 2027 (AGW du 6 septembre 2007) nous permet de calculer au plus juste votre loyer en fonction des revenus des personnes domiciliées dans le logement.

Transmettez-nous vos documents (voir liste en annexe) avant le 30 juin 2026 via :

Notre formulaire en ligne

Rendez-vous sur www.centrhabitat.be – rubrique « actualités » ou scannez ce QR code en utilisant votre **code d'accès personnel**.
Vous recevrez un accusé de réception directement.



Courrier postal

Rue Edouard Anseele 48 à 7100 La Louvière
OU

Vous pouvez le déposer directement dans notre boîte aux lettres.



Code d'accès personnel

Référence locataire (code à 7 chiffres) + date de naissance inversée du titulaire du logement.

Attention : Après vérification de vos documents, nous vous informerons par courriel ou par courrier si votre dossier est complet ou incomplet. Si nous ne recevons aucun document de votre part, un rappel par SMS sera envoyé. À défaut de régularisation suite à ce rappel, le montant de votre loyer sera porté à son niveau maximal à partir du 1^{er} janvier 2027, sans effet rétroactif (article 28 de l'AGW du 6 septembre 2007).

Nous restons à votre disposition et vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La Direction.